

# COMMUNIQUE

## INTERSYNDICALE CGT – FSU – SUD DRAC LANGUEDOC-ROUSSILLON ET DRAC MIDI-PYRENEES

### Compte-rendu de la réunion du 5 mars 2015

*tenue par vidéoconférence entre les représentants du personnel  
des DRAC Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées*

Les représentants des sections-syndicales de la DRAC Languedoc-Roussillon (SNAC FSU et CGT) et de la DRAC Midi-Pyrénées (SUD et CGT) se sont réunis le jeudi 5 mars 2015 lors d'une visioconférence.

Cette première réunion avait pour objectif, d'une part, de partager les informations sur la fusion de nos deux régions et plus particulièrement celle des deux directions régionales, et d'autre part, d'échanger sur l'avenir du service public de la culture, et l'incidence sur nos missions et nos emplois.

Nous nous accordons sur le fait que nos directeurs respectifs jouent la transparence de circonstance sur l'avancée des réformes.

Une circulaire du Premier Ministre (18 février 2015) a demandé aux préfets de région, de réaliser des diagnostics territoriaux qui doivent définir les enjeux stratégiques pour les années à venir. **A ce jour, ce travail ne semble pas avoir été entrepris dans nos DRAC. Peu ou pas d'échanges, ni avec les chefs de service, ni avec les personnels, ni avec les organisations syndicales.** Le calendrier est pourtant serré : les préfets et DRAC « préfigurateurs » doivent être nommés courant avril, et le rapport sur ce diagnostic territorial est annoncé pour fin avril !

En ce qui concerne la réorganisation des services régionaux de l'État, il n'y aura pas de modèle unique. Chaque nouvelle région, suivant ses spécificités territoriales, pourra avoir sa propre organisation. **Nous ne savons donc pas à l'heure actuelle quelle sera la configuration de la DRAC dans notre future région.**

On nous annonce trois scénarios possibles :

- une DRAC sur un site unique,
- une DRAC avec deux sites jumelés (on réunit la direction et le reste ne change pas)
- une DRAC avec deux sites fonctionnels chacun spécialisé dans des domaines différents.

**Le Service Public de la culture est menacé, les personnels sont en danger et les grandes manœuvres ont déjà commencé :**

- revue des missions (en général ce genre d'exercice n'est pas fait pour en ajouter de nouvelles !!),
- charte de déconcentration qui permettra aux préfets de région d'avoir une gestion directe des personnels (avec la prévision de réduction de postes),
- mise en place d'outils d'accompagnement en matière RH (« mutations conseillées » avec perspective professionnelle, prime de mobilité),
- estimations faites par chaque ministère de l'impact de la fusion des régions en termes de ressources humaines.

Face à ces dangers et pour ne pas subir de nouvelles suppressions de postes à moyen terme, ni de mutations imposées, **nous serons vigilants aux intérêts de l'ensemble des personnels et au respect des choix de vie, professionnels et personnels.**

Nous serons également vigilants **au maintien des services « de proximité » qui nous paraissent essentiels** : service du personnel, informatique, documentation et archives et certains services financiers (RAP, Frais de missions...) .../...

**Nous refusons le démantèlement des DRAC afin de maintenir sur l'ensemble des territoires un service public culturel de qualité.**

Afin de défendre au mieux les conditions de travail des personnels **nous exigeons le maintien des comités hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) sur chaque site de Toulouse et Montpellier.** Un CHSCT annuel commun est néanmoins souhaitable.

Les organisations syndicales considèrent que **les agents ont le droit d'être informés sur l'avancée de ces réformes qui vont bouleverser leur vie professionnelle.**

**Les représentants du personnel des deux DRAC continueront à travailler en intersyndicale toute l'année 2015 et noueront des contacts avec les représentants des autres directions régionales (DIRECCTE, DRAAF, DREAL et DRJSCS). Ces contacts et échanges ont déjà débuté en Midi-Pyrénées et continueront.**

**Montpellier, Toulouse, le 10 mars 2015**